



AXE STRATEGIQUE 4 : RENFORCE LE LIEN VILLE-HOPITAL



Lien entre la ville & l'hôpital

ACTION 7: ACCES AUX SOINS DERMATOLOGIE

RÉFÉRENTS :
CPTS LVO : Dr ARCHAMBAUD, DR BRUTUS

CONSTATS PARTAGÉS

Dans un contexte de diminution de l'offre de soins en dermatologie (2 dermatologues libéraux sur le territoire) : besoin de faciliter l'accès au second recours et développer la prévention en dermatologie sur le territoire de la CPTS LVO.



1

L'OBJECTIF

Renforcer la coordination et la communication entre les professionnels de ville et les établissements de santé.



2

METHODOLOGIE

- État des lieux de l'offre de soins de second recours du territoire avec la CPAM de Vendée
- Signature d'une convention de partenariat avec le CHLVO
- Organisation de la formation avec les dermatologues de l'hôpital
- Recrutement de médecins généralistes volontaires pour la formation pratique et théorique
- Présentation à l'ordre des médecins pour validation et mise en œuvre d'une offre structurée sur le territoire CPTS



3 BUDGET PREVISIONNEL

Financement Accord Conventionnel Interprofessionnel CPTS LVO (CPAM)



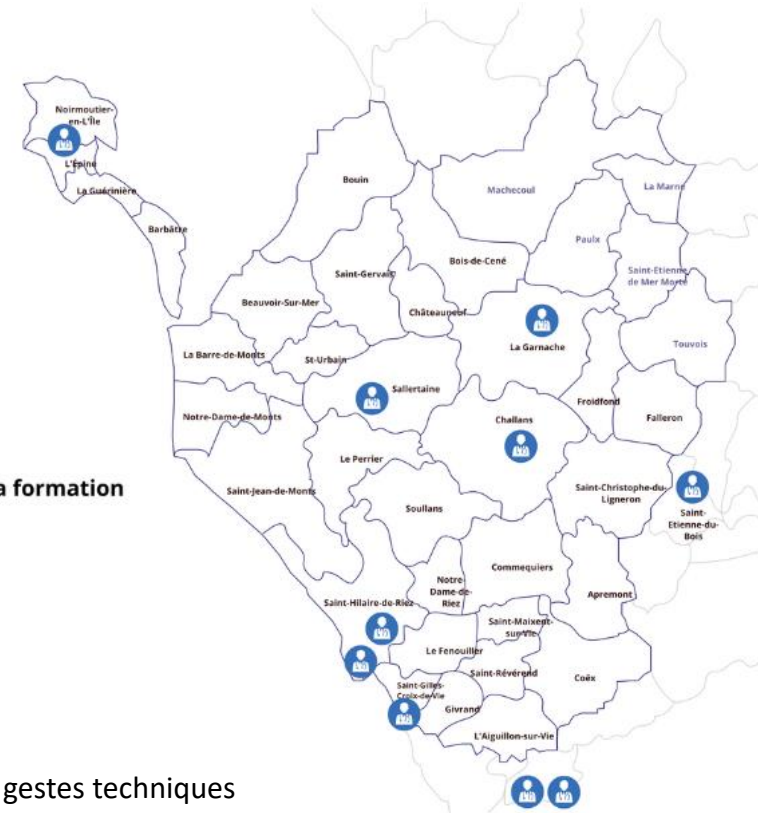
4 PLAN D' ACTIONS

- **Formation de 11 médecins généralistes volontaires** pendant 12 à 18 demi-journées en binôme avec les dermatologues hospitalières et formation théorique offerte à tous les médecins généralistes intéressés du territoire.
- Formation continue programmée sous forme de 6 demi journées en binôme chaque année.
- Consultations dédiées à la dermatologie par ces médecins correspondants dermatologie dans leur cabinet respectif sur adressage des autres médecins généralistes ou réorientation par les collègues dermatologues de l'hôpital.
- Domaines de compétence : Avis sur une lésion (grains de beauté suspects, suspicion de mélanome, de carcinome) ; Avis ponctuel sur des pathologies « simples » (acné, psoriasis, eczéma, molluscums...) ; Réalisation de gestes techniques (biopsie, cryothérapie par azote, ablation de petites lésions gênantes) ; Suivi régulier de patient à risque (patient aux antécédents de cancers dermatologiques, patients sous immunosuppresseurs).



5 LES BÉNÉFICES

- Pour la population : Développement de la prévention et accès facilité à un avis du dermatologue du territoire si nécessaire
- Pour les professionnels : Renforcer le lien entre les médecins généralistes du territoire et les dermatologues du CHLVO.



Médecins généralistes ayant suivi la formation

Résultats année 2023
10 médecins généralistes
1600 patients vus en 12 mois
278 actes de chirurgie réalisés et **604** gestes techniques
 Provenance MSP ou Cabinet : 748 et autres médecins : 593